

L'école de Musique, Danse et Théâtre propose la pratique des différentes disciplines à partir de la grande section de la maternelle, avec un apprentissage individuel et/ou collectif.
La classe théâtre est ouverte à partir de 8 ans.

Début des cours : lundi 14 Septembre 2020

Inscription : Anciens élèves, uniquement par téléchargement des documents sur le site www.musiquenvie.com
(en raison des contraintes sanitaires)

Nouveaux élèves, sur les différents lieux d'inscriptions :

Lundi 07/09 de 16h30 à 19h à Bon-Encontre (espace culturel Delbès)

Mardi 08/09 de 17h à 18h30 à Colayrac (Mairie)

Mercredi 09/09 de 16h à 19h à Foulayronnes (espace culturel Le Galion)

ou sur le site www.musiquenvie.com

Vous devez :

- * Consulter le planning des cours,
- * Choisir la discipline (*La F.M. est obligatoire pour les élèves mineurs inscrits à un cursus musical : Instrument ou technique vocale*).
- * Contacter le professeur concerné, pour les cours individuels et semi-collectifs
- * Remplir une fiche d'inscription par élève, (pour les fiches pré-remplies : vérifier l'exactitude des coordonnées)

Élèves des Communes Subventionnées: justificatif de domicile obligatoire à fournir lors de l'inscription.

Élèves des communes de Colayrac-St-Cirq et de Foulayronnes: nombre de places limitées, la date limite des réinscriptions est fixée au 9 septembre 2020.

Tarifs :

* Les tarifs sont annuels, le règlement en 3 fois étant une facilité de paiement, les chèques doivent être remis lors de l'inscription, libellés à l'ordre de Musiqu'envie (l'inscription ne sera validée qu'après réception du dossier complet et du règlement joint) .

* Les tarifs sont calculés selon la discipline, la durée des cours, l'âge et le lieu de résidence de l'élève.

* *L'adhésion de 25€ par élève est obligatoire, en tant que membre de l'Association adhérente au contrat de la Confédération Musicale de France.*

* Aucun encaissement n'est effectué avant le 1er octobre.

* Les paiements en 3 fois seront encaissés aux dates suivantes :

10/10/2020 10/01/2021 10/04/2021

Des réductions s'appliquent dans les cas suivants (hors ateliers):

* 20€ pour une 2^e discipline par élève mineur (à déduire du 1er chèque).

* 20€, à partir du 2^eme élève mineur, pour la même famille (à déduire du 1er chèque, si paiement 3 fois

Rappels :

* Vous devez avoir pris connaissance du règlement intérieur (sur le site).

* Formation musicale: dans le cadre d'un cursus, celle-ci est obligatoire.

* Pour la danse : un certificat médical est obligatoire dès le 1er cours.

* Aucun élève ne sera admis en cours, s'il n'a pas, en temps utile, déposé son dossier complet accompagné du règlement.

* Il est de votre responsabilité de vous assurer de la présence des professeurs avant de laisser vos enfants. De même, nous vous demandons de récupérer vos enfants à l'heure de fin de cours (notre responsabilité étant désengagée).

* Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

par mail à : ecolemusiquenvie@orange.com

Information sur la protection des données :

Conformément au Règlement Général sur la protection des Données applicable depuis le 25/05/2018, nous vous informons que nous utilisons vos données uniquement à des fins professionnelles, en aucun cas, nous ne les communiquons à des tiers. Nous nous engageons à traiter vos informations personnelles dans le respect de la réglementation en vigueur

Pour toute demande de consultation, modification ou suppression de ces données, merci de bien vouloir envoyer un simple courrier à l'adresse suivante:

Musiqu'envie
Le Galion-Allée André Malraux
47510 Foulayronnes

Informations par rapport au COVID-19:

Nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires et gestes barrières en vigueur, selon le protocole mis en place.

